



Communiqué de presse - avril 2019



L'UNICEM Auvergne-Rhône-Alpes lance le label Production 100% locale !

Une filière mobilisée pour valoriser la proximité de production des matériaux de construction en pierre et béton

L'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction de la région Auvergne-Rhône-Alpes a conçu le label **Production 100% Locale**. Celui-ci est destiné à valoriser le caractère local de ces activités ainsi que les emplois liés à la production de pierre et de béton. Il souligne la réalité d'une filière locale par nature.



➤ Le béton prêt à l'emploi a une durée d'utilisation de 1h30 à l'état frais, soit 18,5 km de trajet en moyenne du site de production à la mise en œuvre ; aucun autre matériau de construction n'est contraint par des délais aussi courts pour être mis en œuvre.



➤ Les matériaux issus des carrières sont eux aussi contraints par une dimension locale : au-delà de 50 km en camion entre le lieu de production et le lieu de livraison, le coût du transport est supérieur à

la valeur des matériaux transportés et l'impact environnemental augmente fortement.

A ce jour, une cinquantaine d'unités de productions est déjà labellisée, parmi elles : CEMEX Béton, LAFARGE HOLCIM béton, VICAT Granulats, DELMONICO DOREL, GRAVIRHONE, BUDILLON RABATEL. Dominique Delorme, le secrétaire général de l'UNICEM AURA projette labelliser 400 unités de production d'ici à 5 ans.

« Nous souhaitons offrir aux maîtres d'ouvrages publics et privés, ainsi qu'aux professionnels de la construction un engagement plus local de leurs projets. Cet argument largement mis en avant pour d'autres produits de consommation ne l'est pas pour les matériaux de construction alors qu'ils sont en masse les plus transportés dans le monde. Construire avec des matériaux locaux issus d'une production locale et recyclable localement devrait être un vrai atout. »



Le label **production 100% locale, c'est quoi ?**

Ce label a été conçu, en collaboration avec Raphaël Souchier, consultant européen en économies locales durables, pour valoriser la protection de l'environnement et la responsabilité sociétale de la filière auprès du grand public, des élus, des maîtres d'ouvrages et des prescripteurs de la construction.



L'UNICEM Auvergne Rhône-Alpes a créé un référentiel technique (référentiel BPE et référentiel carrières) engageant les filières du béton prêt à l'emploi et d'extraction en carrière sur la logique de proximité. Sept critères composent ce référentiel, assez exigeants

par rapport à d'autres labels : l'origine des matières premières, le lieu de conception des produits, le transport des matières premières et des produits finis, la sous-traitance, la fabrication, l'emploi de personnels et le recyclage.

Les produits concernés par ce label sont actuellement : le granulat, le béton prêt à l'emploi et pourrait demain s'ouvrir au béton préfabriqué et d'autres matériaux de construction. Demain, le label pourra être étendu sans logique de territoire, et pourra même concerner d'autres filières matériaux ou bâtiment.

[Télécharger le référentiel](#)



Un processus de labellisation exigeant

Toute entreprise de la filière souhaitant obtenir volontairement le label doit au préalable adhérer à une association ou syndicat professionnel engagé dans une démarche d'économie circulaire régionale, telle que l'UNICEM. L'audit d'admission, valable 3 ans, est effectué par un organisme externe de certification et couvre l'intégralité de la production de l'unité auditée.

Une réponse aux enjeux économiques et environnementaux

Le label assure aux maîtres d'ouvrages publics ou privés soucieux des impacts environnementaux et sociaux de leurs projets, un approvisionnement de leur chantier avec des matériaux fabriqués et recyclés localement. Suite aux réformes des commandes publiques entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016, pour les élus, c'est la garantie que l'ensemble des sites d'une même entreprise présente dans une région – unités de production, sites d'extraction, installation de traitement, dépôt ou plateforme de recyclage – soient tous présents sur ce territoire.

Que les sociétés de transport et les éventuels sous-traitants partenaires de cette entreprise le soient aussi. Et que le personnel employé sur les sites soit résidant du territoire. Au-delà des enjeux environnementaux, le second atout du label est de garantir la pérennité des emplois locaux. La filière crée des emplois pérennes et non délocalisables.

A elles seules, les activités d'extraction, de transformation et de recyclage représentent environ 14 000 emplois en région AURA. L'UNICEM estime qu'un emploi en carrière rend possible sept emplois en dehors, notamment sur la mise en œuvre et le transport.

La dimension locale au cœur des enjeux de la maîtrise d'ouvrage publique

En octobre 2016, la Direction des affaires juridiques du Ministère de l'économie et des finances a publié « **L'achat public : une réponse aux enjeux climatiques** ».

Ce guide présente les outils techniques et juridiques existants pour prendre en compte la protection et la sauvegarde du climat dans les achats publics.





Ce qu'il faut retenir



La pierre, ressource durable de ces filières, est depuis toujours le matériau de construction le plus utilisé au monde car à portée de main.



La distance de la source d'extraction ou de production au chantier de construction, n'excède pas 50 km, souvent moins de 15 km pour le béton.



Cette proximité est à l'origine de créations d'emplois pérennes et non délocalisables dans chaque région.

+ de 75 000

emplois de la région Auvergne Rhône-Alpes sont liés aux filières pierres et bétons : 2 200 à l'extraction, 10 000 à la transformation, 7 000 au transport, 55 000 à la mise en œuvre et 1 500 au recyclage.

100 %

des déchets issus de la pierre sont recyclés dans un rayon de 12 km ; comme ils sont inertes, pas de pollution des sols.



Le mot de l'expert

« Alors qu'en 60 ans, en France, l'importation a augmenté de 300% et l'exportation de 250%, un tiers de l'économie peut être localisée

(la santé, les matériaux de construction, les énergies renouvelables...). En achetant local, les consommateurs favorisent également l'activité des fournisseurs locaux (comptables, transports, produits...).

C'est ce qu'on appelle **l'effet multiplicateur local**. Une étude a identifié les facteurs qui contribuent le plus au multiplicateur local : superficie de l'aire urbaine, les emplois, la densité des achats et la diversité du tissu économique.

C'est ce dernier, à 69,4%, qui est le plus déterminant. Sans diversité (monoproduction), la capacité d'une entreprise à s'emparer des opportunités est faible. »

Selon Raphaël Souchier, il faut donc renforcer la vitalité du tissu économique du territoire et mettre l'accent sur le pôle économique local.

Le label Production 100% locale répond parfaitement à ces deux objectifs.



Contactés médias

UNICEM

Dominique Delorme - Secrétaire général UNICEM Auvergne Rhône-Alpes
dominique.delorme@unicem.fr

Le Crieur Public

Morgane Lieutet : 06 71 10 86 52 - morgane.lieutet@lecrieurpublic.fr

Communiqué de presse et visuels téléchargeables en salle de presse www.lecrieurpublic.fr

www.label-production-locale.fr

